

Assemblée générale 2022

Salle de l'Union 14.05.2022

Membres du comité	Alexandre Roh (AR) président	Présent
	Monique Roh-Roduit (MR), membre	Présente
	Jean-Didier Bandollier (JB), trésorier	Présent
	David Voltolini (DV), membre	Présent
	Fabien Papilloud (FP), membre	Présent
	Daniel Roh (DR), secrétaire ad-hoc	Présent

Personnes excusées : Christine Cavallera, Jacques-Roland Coudray, Michel Huser, Yannick Berner, Manuel Ferreira, Frédéric Favre, Dominique Nalesso, Nicolas Huser

Public : une dizaine de membres sont présents dans l'assemblée

La séance commence à 10h30

1. Accueil, contrôle des présences, lecture de l'ordre du jour

Le président remercie les membres présents, il indique que le rappel par email n'a malheureusement pas amené plus de personnes. Une minute de silence est faite en mémoire des personnes qui nous ont quittés durant le courant de l'année. L'ordre du jour est lu par le secrétaire ad-hoc, personne ne demande la lecture du PV de la dernière AG et ce dernier est accepté tacitement.

2. Nomination des scrutateurs

Jean-Didier Bandollier est nommé scrutateur pour cette assemblée.

3. Rapport d'activité 2021 :

Juge de commune

Patricia Imhof prend la parole et lit son rapport annuel et nous présente la nouvelle répartition des APEA qui est en train d'être mise en place. APEA et la curatelle restera sur Ardon mais sera reprise en main par le canton.

Conseil d'Etat

Monique Roh nous lit le rapport transmis par Frédéric Favre qui est retenu au Défi de Derborence.

Députation

Monique enchaîne avec la députation et remercie les membres de l'avoir soutenue pour cette élection. Elle indique qu'elle est encore en apprentissage du travail de suppléant et présente un peu le fonctionnement de la préparation des séances et le déroulement de ces dernières. Les suppléants du groupe LR ont la chance de siéger au moins une demi-journée par session indépendamment de la présence ou non du député en place.

Conseil Communal

Fabien remercie les personnes présentes. Il présente la situation des écoles de Vétroz et les travaux en cours dans les établissements de la commune. Le regroupement géographique des élèves est un plus pour les parents. Il faut poursuivre l'intégration des UAPE dans les centres du village. Les coûts de fonctionnement du transport des élèves étant importants. Il faut garder le taux d'imposition attractif au sein de la commune. Le guichet virtuel est en train d'être mis en place. Un audit sera mené au sein des services communaux. Une première version du règlement des constructions sera bientôt remise au Conseil général. Pour la route de débord, une opposition est en cours et bloque le chantier. Le plan Team plus est en cours d'application. Le règlement de soutien à l'économie locale sera remplacé par un nouveau projet.

Conseil général

Alexandre Roh présente un retour sur le fonctionnement et les séances du Conseil général en 2021. Il indique que le Conseil général s'est réuni à 5 reprises durant l'année précédente. Il présente également les 3 nouvelles commissions qui ont été mises en place : Commission éditité et urbanisme avec Yannick Berner comme membre, Commission pour la refonte du règlement communal d'organisation, qui sera présidée par Alain Coquisart, et une commission de relecture dont Christine Cavalera est membre.

Daniel Roh qui a repris la présidence de la commission de gestion présente la nouvelle façon de fonctionner de cette dernière. Il revient sur les différents travaux effectués et propositions faites par la COGEST durant l'année précédente. Il détaille aussi le déroulement et les détails non connus qui se cachaient derrière le processus de la nomination de l'organe de révision qui a fait couler beaucoup d'encre en 2021.

4. Finance :

Présentation des comptes 2021

Monique Roh lit le rapport de l'organe de vérification des comptes fourni par Fabrice Fournier et Mauro Franze. Les comptes sont tacitement acceptés à l'unanimité.

5. La parole aux membres

Raphaël Papilloud : Des questions sont posées sur le projet de « Central Parc » et sur les terrains. Est-ce que ces terrains seront rachetés par la commune ? Fabien indique que ces derniers seront partiellement dézonés. Une fois de plus la problématique de la non séparation entre le conseil municipal et le conseil bourgeoisial péjore la bourgeoisie. Qu'en est-il de la route côté Ardon pour se rendre à Derborence. Le projet de passerelle a été abandonné car jugé trop coûteux et sans garantie de durée dans le temps. Que sont devenues les anciennes œuvres d'art du Foyer Haut-de-Cry qui ont coûté un certain montant à la collectivité lors de la construction du Foyer ? En l'absence d'informations, des renseignements complémentaires vont être demandés à ce sujet.

Marie Christine Mottier : Qu'en est-il du projet de la nouvelle cantine du foot prévu en 2021. Daniel répond que les fonds prévus n'étaient pas suffisants et que le projet n'a pas été réalisé, de nouvelles études sont prévues pour 2022 afin d'adapter le projet et faire baisser les coûts. Qu'en est-il du choix de la fiduciaire et de l'état actuel de la situation ? FIDAG est renommé comme organe de contrôle de la commune pour cette législature. Cela a occupé le conseil général durant 3 séances en 2021 mais le dossier est actuellement clos.

Pillet Michel : Les panneaux d'indication à la bifurcation entre la route des ateliers et l'avenue de la gare n'ont pas été reposés suite aux travaux. Il demande que ces derniers soient à nouveau mis en place pour éviter de devoir renseigner régulièrement les automobilistes qui ne trouvent pas leur chemin.

6. Divers et conclusion

Des remerciements sont transmis à Pierre-Antoine Boulnoix pour la mise à disposition de la salle et de la sono pour l'AG, à la fanfare et aux tambours pour leur prestation du week-end dernier et à JRG pour la disposition de la salle pour la dernière séance du comité.

La séance se termine à 11h30

Daniel Roh
Secrétaire ad-hoc

